

Réf: Dossier N° 124300

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE NOTRE DAME DE LA NATIVITE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJOROBITE non loin de la paroisse de la NATIVITÉ, Lot 1962,  
Ilot 193

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE NOTRE DAME DE LA  
NATIVITE »

Objet : -prestation médicale chirurgicale

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
DJOROBITE non loin de la paroisse de la NATIVITÉ, Lot 1962,  
Ilot 193

Dirigeant(s) : M TANO ADOU THOMAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04194 du 25/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33306/GTCA/RC/2022 du 25/07/2022

